

University of the Pacific Scholarly Commons

Euler Archive - All Works Euler Archive

1766

Sur l'avantage du banquier au jeu de Pharaon

Leonhard Euler

Follow this and additional works at: https://scholarlycommons.pacific.edu/euler-works

Part of the Mathematics Commons
Record Created:
2018-09-25

Recommended Citation

Euler, Leonhard, "Sur l'avantage du banquier au jeu de Pharaon" (1766). Euler Archive - All Works. 313. https://scholarlycommons.pacific.edu/euler-works/313

This Article is brought to you for free and open access by the Euler Archive at Scholarly Commons. It has been accepted for inclusion in Euler Archive - All Works by an authorized administrator of Scholarly Commons. For more information, please contact mgibney@pacific.edu.

\$\frac{\partial \partial \part

L'AVANTAGE DU BANQUIER

A U

JEU DE PHARAON.

PAR M. EULER.

Jour rendre la recherche plus générale, je marquerai le nombre des Cartes que le Banquier a en main par la lettre n. Parmi ces cartes, il y en aura ou une ou deux ou trois ou quatre semblables à celle sur laquelle le Ponte aura mis. Je nommerai ces cartes fignifiantes pour les distinguer des autres, dont l'espece n'entre pas en considéra-Quoique le nombre des cartes fignifiantes ne surpasse pas quatre, pour rendre le calcul plus complet, je passerai à des nombres plus grands; un tel cas pourroit avoir lieu, si par exemple le Ponte mettoit sans distinction sur un Roi ou une Dame à la fois, de sorte qu'il gagne ou perde, foit qu'un Roi ou une Dame sorte la premiere; dans ce cas le nombre des cartes fignifiantes pourroit monter jusqu'à huit. J'aurai donc autant de cas à examiner, qu'il y a de cartes fignifiantes, & je déterminerai pour chacun l'avantage du Banquier: pour cet effet je marquerai par l'unité la mise du Ponte, & je chercherai le prétention que le Banquier y pourra faire conformément aux regles Car, fi le jeu étoit égal, le Banquier n'y fauroit de la probabilité. former aucune prétention; & ce n'est qu'à cause de son avantage, qu'il peut pretendre à une certaine partie.

PROBLEME L

1. Le nombre de toutes les cartes étant $\equiv n$, s'il n'y a qu'une feule carte fignifiante, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Que le Banquier tire une carte après l'autre, & la probabilité que la premiere Carte soit la signifiante, est 1, & qu'elle ne la soit pas, la probabilité sera " - 1. Au premier cas il gagne la mise \equiv r, ce qui vaut $\frac{1}{n}$. $r = \frac{1}{n}$, au second cas il faut passer outre. Suppofant donc que l'avantage du Banquier, quand il va tirer la seconde corte, lui vaille a; & puisque la probabilité que ce cas arrive est $\frac{n-1}{n}$, for avantage au commencement est $x=\frac{1}{n}+\frac{n-1}{n}a$, posant x pour l'avantage du Banquier au commencement du jeu. Maintenant, pour trouver a, je considere la seconde carte, & à cause du nombre des cartes = n - 1, la probabilité que la feconde carte soit la signifiante, est $\frac{1}{n-1}$, & qu'elle ne la soit pas, $\frac{n-2}{n-1}$, là il perd 1, & ici il passe à l'esperance, qu'il aura à la troisseme carte, laquelle soit posée = b, de là nous aurons $a = -\frac{1}{n-1} + \frac{n-2}{n-1} \cdot b$, & partant $x = \frac{n-2}{n}b$. Qu'il tire à présent la troisieme carte, & pour qu'elle soit la signifiante, la probabilité est ______, & qu'elle ne la foit pas, $=\frac{n-3}{n-3}$: le premier cas lui fait gagner 1, & l'autre le met à l'espérance qu'il aura à la quatrieme carte, laquelle soit = c; d'où nous aurons $b = \frac{1}{n-3} + \frac{n-3}{n-3} c$, & partant $x = \frac{1}{2} + \frac{n-3}{n} c$. Qu'il tire la quatrieme carre, & la Mêm. de l'Acad. Tom. XX. proprobabilité qu'elle foit la fignifiante étant $=\frac{1}{n-3}$, & qu'elle ne la foit pas $=\frac{n-4}{n-3}$; il perdra 1 dans le premier cas, & dans l'autre, il obtient l'espérance qu'il peut avoir à la cinquieme, laquelle soit =d: de là nous aurons $c=-\frac{1}{n-3}+\frac{n-4}{n-3}d$, $=\frac{n-4}{n-3}d$. De la même maniere si nous posons

l'espérance du Banquier

au commencement	=	x.	
à la seconde carte	=	a.	
à la troisseme carte	=	b.	
à la quatrieme carte	=	c.	
à la cinquieme carte	=	d.	
à la fixieme carte	=	e.	&c.

nous aurons les valeurs fuivantes.

$$x = \frac{1}{n} + \frac{n-1}{n} a;$$
 $x = \frac{n-2}{n} b;$
 $x = \frac{1}{n} + \frac{n-3}{n} c;$ $x = \frac{n-4}{n} d;$
 $x = \frac{1}{n} + \frac{n-5}{n} e;$ $x = \frac{n-6}{n} f;$ &c.

Mais il faut remarquer que le nombre de toutes les cartes n est pair, & que le Banquier ne perd rien, quand la carte signifiante est la dernière, quoiqu'elle soit paire en ordre. Donc, s'il étoit $n \equiv 2$, il seroit $a \equiv 0$; si $n \equiv 4$, il seroit $c \equiv 0$; si $n \equiv 6$, il seroit $c \equiv 0$, & ainsi de suite: d'où l'on voit qu'il y aura en général $x = \frac{1}{n}$, quelque nombre pair que soit n.

Remar-

147

Remarque I.

2. Il est évident que cet avantage du Banquier $x = \frac{1}{n}$, vient uniquement de la loi, que la derniere carte ne fait pas gagner au Ponte: car, si sans cette exception toutes les cartes paires lui étoient favorables, comme toutes les impaires le sont au Banquier, le partiséroit parfaitement égal, & l'avantage de celui-ci seroit x = 0.

Remarque 11.

3. Cette seule considération m'auroit pu d'abord conduire à la solution du probleme. Car, puisque la probabilité que la carte signifiante soit la derniere, est $\equiv \frac{1}{n}$, & que dans ce cas le Banquier ne perd pas 1, comme il devroit, si le parti étoit égal, il est autant que si ce cas lui rapportoit 1, outre l'égalité; d'où son avantage est estimé $x = \frac{1}{n}$. $y = \frac{1}{n}$.

Remarque III.

4. Puisqu'un entier jeu de cartes, qui en contient 52, renferme quatre cartes fignifiantes, ce cas ne fauroit avoir lieu, que lorsque la taille est déjà diminuée au dessous de 49 cartes. Mais, puisqu'on tire les cartes toujours deux à deux, le nombre des cartes, dans ce cas, n sera 48 tout au plus, ou quelqu'autre nombre pair plus petit. Donc, le plus petit avantage du Banquier dans ce cas, qu'il aura quand $n \equiv 48$, sera $\equiv \frac{1}{48}$, ou vaudra un peu plus que deux pour 100: & si le Banquier n'avoit plus que 10 cartes en main, son avantage vaudroit $\frac{1}{48}$ ou 10 pour cent.

PROBLEME II.

5. Le nombre de toutes les cartes étant = n, s'il y a deux cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Soit x l'avantage du Banquier au commencement du jeu, & puisqu'il tire les cartes deux à deux, soit a son avantage, après qu'il aura tiré deux cartes, (supposé qu'aucune des cartes signifiantes ne soit sortie), & b celui après qu'il aura tiré 4 cartes, c celui après qu'il aura tiré 6, d celui après qu'il aura tiré 8, & ainsi de suite jusqu'à la sin. Maintenant, pour la premiere paire de cartes, il saut considerer 4 cas.

- 1°. lorsque la premiere & la seconde sont signifiantes, où le jeu finit, & le Banquier gagne la moitié de la mise, ou ½, selon les regles du jeu.
- 2°. lorsque la premiere est signifiante, & l'autre non; dans ce cas le Banquier gagne toute la mise 1.
- 3°. lorsque la premiere n'est pas signifiante, mais que la seconde est signifiante: dans ce cas le Banquier perd 1.
- 4°. lorsque ni la premiere ni la seconde n'est signifiante; dans ce cas on continue le jeu, & le Banquier arrive à l'avantage que j'ai marqué par la lettre a.

Or, puisqu'il y a 2 cartes fignifiantes parmi toutes dont le nombre est n, la probabilité que la premiere soit signifiante est $=\frac{2}{n}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-2}{n}$.

Soit la premiere fignifiante; & puisque dans le reste des cartes, dont le nombre est n-1, il n'y a plus qu'une signifiante, la probabilité qu'elle soit la seconde, est $=\frac{1}{n-1}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-2}{n-1}$: donc, pour que le premier cas arrive, la probabilité

est
$$=$$
 $\frac{2}{n} \cdot \frac{1}{n-1}$, & que le second arrive la probabilité est $=$ $\frac{2}{n} \cdot \frac{n-2}{n-1}$.

Que la premiere ne soit pas signifiante; & puisqu'il y a encore 2 cartes signifiantes parmi les autres, dont le nombre n-1, la probabilité que la seconde soit signifiante est $=\frac{2}{n-1}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-3}{n-1}$. Donc qu'il arrive

le troisieme cas, la probabilité est
$$=\frac{2(n-2)}{n(n-1)}$$
.

le quatrieme cas, la probabilité est
$$=\frac{(n-2)(n-3)}{n(n-1)}$$
.

La probabilité de l'arrivée de ces quatre cas, avec le profit ou la perte que chacun apporte au Banquier, est donc.

$$x = \frac{2}{n(n-1)} \cdot \frac{1}{2} + \frac{2(n-2)}{n(n-1)} \cdot 1 - \frac{2(n-2)}{n(n-1)} \cdot 1 + \frac{(n-2)(n-3)}{n(n-1)} a,$$
ou bien $x = \frac{1}{n(n-1)} + \frac{(n-2)(n-3)}{n(n-1)} a.$

De la même maniere nous trouverons l'avantage du Banquier a, qu'il aura après avoir déjà tiré 2 cartes; car, ayant alors encore n - 2 cartes, parmi lesquelles se trouvent deux signifiantes, mettant n - 2 au lieu de n, & b au lieu de a nous aurons:

$$a = \frac{1}{(n-2)(n-3)} + \frac{(n-4)(n-5)}{(n-2)(n-3)}b,$$
T₃

& continuant le même raisonnement nous trouverons

$$b = \frac{1}{(n-4)(n-5)} + \frac{(n-6)(n-7)}{(n-4)(n-5)}c,$$

$$c = \frac{1}{(u-6)(n-7)} + \frac{(n-8)(n-9)}{(n-6)(n-7)}d,$$

$$d = \frac{1}{(n-8)(n-9)} + \frac{(n-10)(n-11)}{(n-8)(n-9)}c.$$
&c.

Mais il faut ici avoir égard à une exception, que les regles du jeu renferment, qui est, que lorsque les deux cartes signifiantes sont les dernieres, le Banquier gagne la mise toute entiere, & non pas seu-lement la moitié, comme il arrive lorsque les deux cartes signifiantes se rencontrent dans une autre paire quelconque. Or la probabilité que les deux cartes signifiantes soient les dernieres étant $\frac{2}{n(n-1)}$ & ce cas lui rapportant un gain d' $\frac{1}{2}$ au dessus de l'ordinaire, nous n'aurons qu'à ajouter encore $\frac{2}{n(n-1)}$. $\frac{1}{2} = \frac{1}{n(n-1)}$, à l'avantage, que nous sournissent les déterminations précédentes.

Substituons donc successivement les valeurs trouvées pour a, b, c, d, &c. & nous trouverons:

$$x = \frac{1 + 1 + (n - 4)(n - 5)b}{n(n - 1)},$$

$$x = \frac{1 + 1 + 1 + (n - 6)(n - 7)c}{n(n - 1)},$$

$$x = \frac{1 + 1 + 1 + (n - 8)(n - 9)d}{n(n - 1)},$$
&cc.

Done

Donc, s'il étoit n = 4, nous aurions $x = \frac{2}{n(n-1)}$; s'il étoit n = 6, nous aurions $x = \frac{3}{n(n-1)}$; s'il étoit n = 8, nous aurions $x = \frac{4}{n(n-1)}$, &c. & partant en général quelque nombre pair que puisse être n, nous aurons

$$x = \frac{n: 2}{n(n-1)} = \frac{1}{2(n-1)}$$

Nous n'avons donc qu'a ajouter l'avantage qui resulte du cas, lorsque les deux cartes signifiantes sont les dernières, & nous obtiendrons l'avantage entier du Banquier

$$x = \frac{1}{2(n-1)} + \frac{1}{n(n-1)} = \frac{n+2}{2n(n-1)}.$$
Remarque 1.

6. Lorsque parmi les n cartes il n'y a qu'une seule carte signifiante, l'avantage du Banquier vaut $\frac{1}{n} = \frac{2n-2}{2n(n-1)}$: donc, à moins que n ne soit 4 ou deux, l'avantage du Banquier est plus grand, lorsqu'il n'y a qu'une carte signissante que lorsqu'il y en a deux.

Remarque II.

7. Il est donc au contraire plus profitable pour le Ponte qu'il y ait encore deux cartes fignifiantes dans la taille, pourvu que la raille contienne encore plus de 4 cartes.

Remarque III.

8. Ce cas peut avoir lieu lorsque n = 50, & alors l'avantage du Banquier sera $\frac{5^2}{100 \times 49} = \frac{13}{1225}$, ou vaudra un peu plus qu'un

pour 100. Mais, si le nombre des cartes *n* n'étoit que 10, son avantage seroit $\frac{12}{20 \times 9} = \frac{1}{15}$, ou vaudroit presque 7 pour Cent.

PROBLEME III.

9. Le nombre de toutes les cartes étant = n, s'il y a trois cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Posant l'avantage cherché du Banquier x, & que a, b, c, d, &c. marquent ses avantages, qu'il aura après avoir tiré 2, 4, 6, 8, &c. cartes; nous aurons à considérer les mêmes quatre cas, qui sont exposés dans la solution du second probleme.

Donc, puisqu'il y a 3 cartes fignifiantes parmi n cartes, la probabilité que la premiere tirée soit fignifiante, sera $=\frac{3}{n}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-3}{n}$.

Soit la premiere fignifiante; & puisqu'il y en a encore 2 parmi n-1 cartes, la probabilité que la seconde soit fignifiante sera $\frac{2}{n-1}$; & qu'elle ne le soit pas, $\frac{n-3}{n-1}$: donc, qu'il arrive

le premier cas, la probabilité est $=\frac{3\cdot 2}{n(n-1)}$,

le second cas, la probabilité est $=\frac{3(n-3)}{n(n-1)}$.

Or, si la premiere n'est pas signifiante, puisque parmi les n-1 cartes rettantes il y a 3 cartes signifiantes, ila probabilité que la seconde soit signifiante, est $=\frac{3}{n-1}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-4}{n-1}$.

Donc

Done pour qu'il arrive

le troisieme cas, la probabilité est
$$=\frac{3(n-3)}{n(n-1)}$$
,

le quatrieme cas, la probabilité est
$$=\frac{(n-3)(n-4)}{n(n-1)}$$
,

De là nous concluons l'avantage du Banquier

$$x = \frac{3 \cdot 2}{n(n-1)} \cdot \frac{1}{4} + \frac{3(n-3)}{n(n-1)} \cdot 1 - \frac{3(n-3)}{n(n-1)} n + \frac{(n-3)(n-4)}{n(n-1)} a,$$
ou bien $x = \frac{3 + (n-3)(n-4) a}{n(n-1)}$.

Par un raisonnement tout semblable nous déterminerons la valeur de n, en poiant le nombre des cartes $\equiv n - 2$;

$$a = \frac{3 + (n - 5)(n - 6)b}{(n - 2)(n - 3)}, & \text{enfuite}$$

$$b = \frac{3 + (n - 7)(n - 8)c}{(n - 4)(n - 5)},$$

$$c = \frac{3 + (n - 9)(n - 10)d}{(n - 5)(n - 7)}, & \text{&c.}$$

Substituons ces valeurs trouvées, & nous en tirerons:

$$x = \frac{3}{n(n-1)} + \frac{3(n-4)}{n(n-1)(n-2)} + \frac{(n-4)(n-5)(n-6)}{n(n-1)(n-2)}b,$$

$$x = \frac{3}{n(n-1)} + \frac{3(n-4)}{n(n-1)(n-2)} + \frac{3(n-6)}{n(n-1)(n-2)} + \frac{(n-6)(n-7)(n-8)}{n(n-1)(n-2)}c,$$
&c.

& poursuivant ces substitutions jusqu'à la fin:

$$x = \frac{3}{n(n-1)(n-2)}((n-2) + (n-4) + (n-6) + (n-8) + \dots o),$$
Mém. de l'Acad. Tom. XX. V nous

nous avons donc une progression arithmétique à sommer, dont te nombre des termes est $\frac{n}{2}$, & la somme du premier & dernier = n - 2, d'où la somme de la progression est $= \frac{n(n-2)}{4}$, & partant $x = \frac{3}{4(n-1)}$. C'est aussi la véritable valeur de l'avantage du Banquier, puisque le cas irrégulier des deux dernieres cartes ne sauroit ici avoir lieu. Donc l'avantage cherché du Banquier est dans ce cas en général $x = \frac{3}{4(n-1)}$.

Remarque I.

du Banquier est $= \frac{1}{n}$, & s'il n'y a que deux, son avantage est $= \frac{n+2}{2n(n-1)}$: Donc, selon qu'il y a une, ou deux, ou trois cartes signifiantes, l'avantage du Banquier suit le rapport de ces trois nombres: $4^n - 4$; $2^n + 4$; 3^n . Donc, pourvu qu'il soit n > 4, l'avantage du Banquier est le plus petit, lorsque la taille contient encore deux cartes signifiantes.

Remarque II.

tri. Or, si n > 4, l'avantage du Banquier est plus grand, si la taille contient une carte signifiante, que si elle en contient trois. Donc, le nombre des cartes de la taille demeurant le même, le Ponte agira le plus avantageusement lorsqu'il met sur une carte qui se trouve encore deux sois dans la taille.

Remarque III.

du Banquier est d'autant plus petit, plus le nombre des cartes est grand. grand. Le plus petit avantage sera donc, lorsque n = 50, qui vaut $\frac{3}{4 \times 49} = \frac{3}{150}$, ou $1\frac{1}{2}$ pour cent à peu près. Lorsque la taille ne contient plus que 10 cartes, l'avantage du Banquier sera $\frac{3}{4 \times 9} = \frac{1}{12}$, ou $8\frac{1}{3}$ pour cent.

PROBLEME IV.

13. Le nombre des cartes étant : n, s'il y a quatre cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

En opérant de la maniere précédente; puisqu'il y a 4 cartes fignifiantes, la probabilité que la premiere tirée en soit une sera $\frac{4}{n}$, & qu'elle ne le soit pas, $\frac{n}{n} = \frac{4}{n}$.

Soit donc la premiere fignifiante, & puisqu'il y en a encore 3 parmi les n-1 cartes restantes, la probabilité que la seconde soit signifiante, est $\frac{3}{n-1}$, & qu'elle ne le soit pas, $\frac{n-4}{n-1}$.

Done, pour qu'il arrive

le premier cas, la probabilité est $=\frac{4 \times 3}{n(n-1)}$,

la second cas, la probabilité est $=\frac{4(n-4)}{n(n-1)}$.

Or, si la premiere n'est pas signifiante, puisqu'il y en a encore 4 parmi les n-1 restantes, la probabilité que la seçonde soit signifiante est $=\frac{4}{n-1}$, & qu'elle ne le soit pas, $=\frac{n-5}{n-1}$.

Done

Done, pour qu'il arrive

le troisieme cas, la probabilité est = $\frac{4(7-4)}{n(n-1)}$,

le quatrieme cas, la probabilité est $=\frac{(n-4)(n-5)}{n(n-1)}$

De là nous concluons:

$$x = \frac{12}{n(n-1)} \cdot \frac{1}{2} + \frac{4(n-4)}{n(n-1)} \cdot 1 - \frac{4(n-4)}{n(n-1)} \cdot 1 + \frac{(n-4)(n-5)a}{n(n-1)},$$
ou bien $x = \frac{6}{n(n-1)} + \frac{(n-4)(n-5)}{n(n-1)}a,$

& de la même maniere :

$$a = \frac{6 + (n - 6)(n - 7)b}{(n - 2)(n - 3)},$$

$$b = \frac{6 + (n - 8)(n - 9)c}{(n - 4)(n - 5)},$$

$$c = \frac{6 + (n - 10)(n - 11)d}{(n - 6)(n - 7)},$$
&c.

De là nous tirerons la valeur de x cherchée:

$$x = \frac{6}{n(n-1)(n-2)(n-3)+(n-4)(n-5)+(n-6)(n-7)+\dots 0}.$$

Cette progression étant algébrique, si nous en cherchons la somme par les regles connues, nous la trouvons $=\frac{n(n-2)(2n-5)}{12}$,

& partant l'avantage du Banquier sera:

$$x = \frac{2n-5}{2(n-1)(n-3)}$$

· 157

L'AVANTAGE DU BANQUIER want autant pour cent, que la table suivante montre,

Nombre de toutes	Pour une Carte	Pour deux Carres	Pour trois Carres	Pour quatre Cartes
les Cartes.	fignificate.	fignifiantes.	fignifiantes.	figrifiantes_
2	50, 000	100, 000	*	*
4	25, 000	25, 000	25, 000	50, 000
6	16, 667	13, 333	15, 000	23, 333
8	12, 500	8, 929	10, 714	15, 714
10	10, 000	6, 667	8, 333	11, 905
12	8, 333	5, 303	6, 818	9, 596-
14	7, 143	4, 395	5, 769	8, 042
16	6, 250	3, 750	5, 000	6, 923
18	5, 556	3, 268	4, 412	6, 078
20	5, 000	2, 895	3, 947	5, 4.8
22	4, 545	2, 597	3, 571	4, 887
24	4, 167	2, 355	3, 261	4, 451
26	3, 846	2, 154	3, 000	4, 087
28	3, 571	1, 984	2, 778	3, 777
30	3, 333	1, 839	2, 586	3, 512
32 .	3, 125	1, 7'4	2, 419	3, 272
34	2, 941	1, 604	2, 273	3, 078,
36	2, 778	1, 508	2, 143	2, 901
98	2, 632	1, 422	2, 027	2, 741
40	2, 500	1, 346	1, 923	2, 599.
42	2, 381	1, 277	1, 829	2, 479 .
44	2, 273	1, 2,6	1, 744	2, 354
46	2, 174	1, 160	1, 667	2, 248
48	2, 084	1, 108	1, 596	2, 151
50	*	1, 061	1, 534	2, 0617
52	*	*	*	1, 981

V₃

Remar-

Remarque I.

14. En considérant cette Table, on peut donner aux Pontes cette regle, asin qu'ils risquent le moins. Qu'ils attendent jusqu'à ce que aeux cartes d'une espece soint sorties, & aussitôt que cela est arrivé, qu'ils choississent cette carte pour seur mise.

Remarque II.

15. Le cas le plus avantageux pour les Pontes est donc, lorsque le Banquier tire au premier coup deux cartes semblables, de sorte qu'il lui reste encore 50 Cartes dans la main. Car alors quand le Ponte met sur cette carte, l'avantage du Banquier sera le plus petit possible.

Remarque III.

16. Cependant s'il n'arrivoit pas, que deux cartes semblables sortissent avant que le Banquier eut tiré 16 cartes, il vaudroit autant, que le Ponte mette d'abord au second coup, sur une carte qui seroit sortie au premier coup: mais, comme il n'y a que 13 cartes de chaque espece, ce cas ne sauroit arriver.

Remarque IV.

17. Quand le Banquier n'a plus que 28 cartes dans la main, où encore moins, il n'est plus à propos de mettre sur une carte quoiqu'elle ne se trouve que 2 sois dans la taille. Il vaudra mieux d'attendre que le Banquier recommence, & de mettre alors sur une carte quelconque; mais le plus seur moyen est toujours d'attendre encore alors le second coup, & de mettre sur une carte qui sera sortie au premier.

Remarque V.

18. C'est encore une regle fort essentielle pour les Pontes, qu'ils ne mettent jamais sur une carte, qu'elle qu'elle soit, lorsque la taille a déjà fort diminué. Il n'est aussi jamais bon, de mettre sur une carte qui ne se trouve plus qu'une seule sois dans la taille. Car, quand quand même cela arriveroit déjà au troisieme coup, le Banquier auroit plus que 2 pour cent d'avantage sur lui. Or un prudent Ponte peut toujours faire en sorte que l'avantage du Banquier surpasse à peine un pour cent.

PROBLEME V.

18. Le nombre des cartes étant $\equiv n$, s'il y a cinq cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Posant l'avantage cherché du Banquier $\equiv x$, & faisant le même raisonnement comme auparavant, on parviendra enfin à cette équation:

$$x = \frac{10((n-2)(n-3)(n-4)+(n-4)(n-5)(n-6)+(n-5)(n-6)(n-7)+....+0)}{n(n-1)(n-2)(n-3)(n-4)}.$$

Or la fomme de la progression, qui fait ici partie du numérateur, se trouve $=\frac{n(n-2)^2(n-4)}{8}$, d'où nous tirons l'avantage du

Banquier
$$x = \frac{5(n-2)}{4(n-1)(n-3)}$$

PROBLEME VI.

20. Le nombre des cartes étant = n, s'il y a fix cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Pour trouver cet avantage, que je nomme $\equiv x$, on parvient à cette progression:

$$s = (n-2)(n-3)(n-4)(n-5) + (n-4)(n-5)(n-6)(n-7) + \dots + 0,$$

dont on trouve la valeur

$$s = \frac{n(n-2)(n-4)(2nn-13n+16)}{20}$$

& celle de x sera

$$x = \frac{155}{n(n-1)(n-2)(n-3)(n-4)(n-5)}$$

Par conféquent l'avantage du Banquier sera:

$$x = \frac{3 (2 nn - 13 n + 16)}{4 (n - 1) (n - 3) (n - 5)}$$

PROBLEME VII.

21. Le nombre des cartes étant = n, s'il y a 7 cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

On parviendra à cette équation

$$x = \frac{215}{n(n-1)(n-2)(n-3)(n-4)(n-5)(n-6)},$$
&s = $(n-2)(n-3)(n-4)(n-5)(n-6)+(n-4)...(n-8)+.....+0,$
Or la fomme est $s = \frac{n(n-2)(n-4)(n-6)(2nn-12n+13)}{24}$.

Donc: $x = \frac{7(2nn-12n+13)}{8(n-1)(n-3)(n-3)(n-5)}$: ce qui est l'avantage du Banquier.

PROBLEME VIII.

22. Le nombre des cartes étant = n, s'il y a 8 cartes fignifiantes, trouver l'avantage du Banquier.

SOLUTION.

Maintenant il s'agit de trouver la somme de cette progression: $s = (n-2) \dots (n-7) + (n-4) \dots (n-9) + (n-6) \dots (n-11) + \dots + 0,$ Or les regles connues nous fournissent cette somme: $s = \frac{1}{12} n(n-2)(n-4)(n-6)(4n^3 - 50nn + 176n - 151),$

& alors on aura:

Mém. de l'Acad. Tom. XX.

$$x = \frac{1}{n(n-1)(n-2)(n-3)(n-4)(n-5)(n-6)(n-7)}$$
Par conféquent l'avantage du Banquier (era:

Par conféquent l'avantage du Banquier fera:

$$x = \frac{4^{n^3} - 50^{n} + 176^{n} - 151}{2(n-1)(n-3)(n-5)(n-7)}$$
Remarque I.

23. Si l'on veut aller plus loin, & supposer le nombre des cartes fignifiantes plus grand, tout revient à la formation de femblables progretFons, qui étant algebriques, on n'a qu'à faire l'application des régles connues pour en trouver la fomme.

Remarque II.

24. Pour mettre devant les yeux tout ce que nous venons de trouver, en marquant le nombre de toutes les cartes par n, on a l'avantage du Banquier.

Pour 1 Carte fignifiantes
$$-\frac{1}{n}$$
,

Pour 2 Cartes fignifiantes $-\frac{n+2}{2n(n-1)}$,

Pour 3 Cartes fignifiantes $-\frac{3}{4(n-1)}$,

Pour 4 Cartes fignifiantes $-\frac{2n-5}{2(n-1)(n-3)}$,

Pour 5 Cartes fignifiantes $-\frac{5n-10}{4(n-1)(n-3)}$,

Pour 6 Cartes fignifiantes $-\frac{3(2nn-13n+16)}{4(n-1)(n-3)(n-5)}$,

Pour 7 Cartes fignifiantes $-\frac{7(2nn-12n+13)}{8(n-1)(n-3)(n-5)}$,

Pour 8 Cartes fignifiantes $-\frac{4n^3-50nn+176n-151}{2(n-1)(n-3)(n-5)}$,

Remarque III.

25. Il est difficile de découvrir une loi dans ces expressions; aussi n'en faut il pas chercher parmi toutes, puisque la premiere & la seconde sont assujetties à des irrégularités, qui n'ont pas lieu dans les suivantes. Or, si nous negligeons ces anomalies des cas d'une & deux cartes signifiantes, l'avantage se trouve au premier $\equiv 0$, & au second $\equiv \frac{1}{2(n-1)}$; & ce sont les formules, qui avec les suivantes doivent observer une certaine loi de progression.

Remarque IV.

26. Quelque embrouillée que paroisse cette loi, elle paroitra asses clairement, si nous décomposons les fractions trouvées en des fractions simples selon les facteurs du dénominateur de chacune. Par ce moyen on changera ces expressions dans les suivantes:

N. des Cartes fign.

Avantage du Banquier

$$\frac{1}{4} \cdot \frac{1}{n-1}$$
3
$$\frac{1}{4} \cdot \frac{3}{n-1}$$
4
$$\frac{1}{8} \left(\frac{6}{n-1} + \frac{2}{n-3} \right)$$
5
$$\frac{1}{10} \left(\frac{10}{n-1} + \frac{10}{n-3} \right)$$
6
$$\frac{1}{32} \left(\frac{15}{n-1} + \frac{30}{n-3} + \frac{3}{n-5} \right)$$
7
$$\frac{1}{64} \left(\frac{21}{n-1} + \frac{70}{n-3} + \frac{21}{n-5} \right)$$
8
$$\frac{1}{128} \left(\frac{28}{n-1} + \frac{110}{n-3} + \frac{84}{n-5} + \frac{4}{n-7} \right)$$

En considérant ces formules, on y découvrira aisement la loi de la progression, & posant en général le nombre des cartes signifiantes __ v, le nombre de toutes les cartes étant, __ n l'avantage du Banquier sera:

$$\frac{1}{2^{\nu-1}} \left(\frac{\nu(\nu-1)}{1.2} \cdot \frac{1}{n-1} + \frac{2\nu(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)}{1.2.3.4} \cdot \frac{1}{n-3} + \frac{3\nu(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)(\nu-3)(\nu-4)(\nu-5)}{1.2.3.4.5} \cdot \frac{1}{n-5} + \text{etc.} \right),$$
qui fe change en celle-ci:

$$\frac{\nu}{2} \left(\frac{\nu-1}{1(n-1)} + \frac{(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)}{1 \cdot 2 \cdot 3} + \frac{(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)(\nu-4)(\nu-5)}{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot 5} + &c. \right).$$

PROBLEME GÉNÉRAL

27. Le nombre de toutes les cartes étant = n, si le nombre des cartes signifiantes est = v, trouver l'avantage du Banquier

SOLUTION.

Nous venons de voir que l'avantage du Banquier sera :

$$\frac{\nu}{2}\left(\frac{\nu-1}{1(n-1)}+\frac{(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)}{1.2.3(n-3)}+\frac{(\nu-1)(\nu-2)(\nu-3)(\nu-4)(\nu-5)}{1.2.3.4.5(n-5)}+&c.\right),$$

excepté les cas, où l'on a $v \equiv 1$, ou $v \equiv 2$. Or, si nous considérons cette progression, nous verrons aisément, qu'elle peut être renfermée dans une expression finie intégrale.

$$\frac{\nu}{2^{r+1}}(\int z^{n-1}dz\,(1\,+\,\frac{1}{z})^{r-1}\,-\,\int z^{n-1}dz\,(1\,-\,\frac{1}{z})^{r-1}).$$

Car, ayant pris ces integrales en sorte qu'elles évanouissent posant z = 0, on n'a qu'à mettre ensuite z = 1.

En observant cette regle dans les intégrations, l'avantage du Banquier pourra aussi être exprimé en sorte:

$$\frac{y}{z^{n+1}} (\int z^{n-1} dz (z+1)^{n-1} - \int z^{n-1} dz (z-1)^{n-1}),$$

posant après l'intégration z = 1. On voit d'abord que cette for-X 2 mule Rem.wque I.

28. Suivant la méthode directe nous aurions eu à fommer cette progression:

 $s = (n-2) \dots (n-\nu+1) + (n-4) \dots (n-\nu-1) + \dots + 0$

& l'avantage du Banquier auroit été:

$$x = \frac{\nu (\nu - 1) s}{n (n - 1) (n - 2) \dots (n - \nu + 1)}.$$

Donc, réciproquement, on obtiendra la fomme de la progression:

$$s = \frac{n(n-1)(n-2)....(n-\nu+1)}{(\nu-1)2^{\nu+1}} (f_{2}^{n-\nu}d_{2}(z+1)^{\nu-1} - f_{2}^{n-\nu}d_{2}(z-1)^{\nu-1}),$$

Remarque 11.

29. Or, posant n - 2 = 2t, ou n = 2t + 2, la quantité s marque la somme d'une progression algébrique, dont le terme général, ou celui qui répond à l'exposant t, est

 $T \equiv 2t(2t-1)(2t-2)(2t-3)\dots(2t-y+3)$. Et partant nous pourrons assigner la somme S. T qui convient à ce terme général, par l'expression intégrale suivante.

S.T=
$$\frac{(t+1)(2t+1)}{(v-1)2t}$$
T($\int e^{2t+2-t} dt((s+1)^{t-1}-(s-1)^{t-1}).$

Remarque III.

30. Mais, en dévelopant cette formule intégrale, nous aurons:

$$S.T = \frac{(t+2)(2t+1)}{2^{\nu-1}}T(\frac{1}{2^{\nu}+1} + \frac{(\nu-2)}{2\cdot 3}\frac{\nu-3}{(2t-1)} + \frac{(\nu-2)(\nu-3)(\nu-4)(\nu-5)}{2\cdot 3\cdot 4\cdot 5} + &c.),$$

& cette formation est juste, quelques nombres entiers qu'on mette pour les lettres t & v, en sorte que v < 2t + 2, ou plutot que v ne soit pas plus grand que 2t + 2. Cette somme répond donc au terme général,

 $T = 2t(2t-1)(2t-2)(2t-3) \dots (2t-v+3),$

l'exposant du dernier terme de la progression étant = t.